

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2022
SUR LE BUDGET**

Séance extraordinaire du conseil sur le budget, sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron, tenue le 19 décembre 2022 à 19 heures au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport

Absence

Monsieur Alain Paquette, conseillère du district 1

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général et madame Françoise Ruel, greffière adjointe.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Étude et adoption du Programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025, activités d'agglomération.**
- 5) **Étude et adoption des Prévisions budgétaires 2023, activités d'agglomération.**
- 6) **Période de questions.**
- 7) **Levée de la séance extraordinaire.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

La greffière adjointe certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président, monsieur le maire Mario Gendron.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2022-12-7842-A

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le conseil de l'Agglomération de

Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Étude et adoption du Programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025, activités d'agglomération.

Résolution 2022-12-7843-A

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu que le conseil de l'Agglomération de Cookshire-Eaton adopte le Programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025, qui totalise 375 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Étude et adoption des Prévisions budgétaires 2023, activités d'agglomération.

Résolution 2022-12-7844-A

Proposé par monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le conseil de l'Agglomération de Cookshire-Eaton adopte les Prévisions budgétaires 2023, qui totalisent des recettes et des dépenses de 1 162 689 \$.

RECETTES	
Quote-part – Agglomération	1 119 964 \$
Autres recettes de sources locales	42 725 \$
TOTAL DES RECETTES	1 162 689 \$
DÉPENSES	
Sécurité publique	835 475 \$
Premiers répondants	140 000 \$
Dette à long terme	187 214 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 162 689 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Période de questions.

Aucune.

7) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2022-12-7845-A

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport, il est résolu que la séance extraordinaire soit levée à 19 h 02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / greffier-trésorier

PROJET - Adoption le 2023-05-08